

MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : MARCHANDIAU Jérôme
- NUMERO DE CHEPTEL : FR 71068007.
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 350 m³.
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : "LE CONTENET"
71460 BURZY
- TEL: 06.88.18.34.38

Madame, Monsieur,

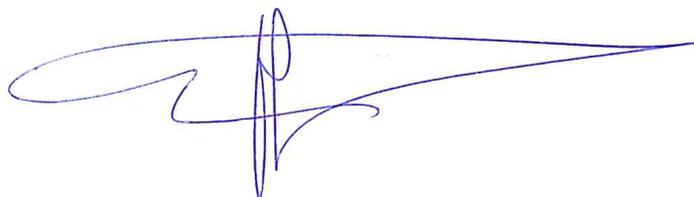
Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : M. REONIER. Régis.
- NUMERO DE CHEPTEL : 71400 005.
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 200m³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : L'Effondré 71460 St domant sur Geye.
- TEL: 06.87-46.16.12.

Madame, Monsieur,

Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : GRIVEAU Denis
- NUMERO DE CHEPTEL : 71068063
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 500 m³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : Dalfontaine
71460 BURZY
- TEL: 06 78980338

Madame, Monsieur,

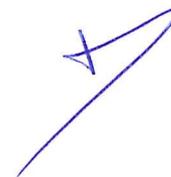
Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : GAEC du Champ Fleuri
- NUMERO DE CHEPTEL : 71427003
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 300 m³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : 71460 S'HURUGE
- TEL: 06-86-66-22-57

Madame, Monsieur,

Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : DUVERNE David
- NUMERO DE CHEPTEL : 71 458 003
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 220 M³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : "La Bellevalle" 71 460 St Martin la Patrouille
- TEL: 06.15.14.22.94

Madame, Monsieur,

Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : DUVERNE FLORENT
- NUMERO DE CHEPTEL : 71458 004
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 550 m³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : 71460 BISSY Saint Martin la Patrouille
- TEL: 06-38-65-76-86

Madame, Monsieur,

Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : GAEC LA CHAPELLE
- NUMERO DE CHEPTEL : 71458058
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 960 m³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : 71460 S^t MARTIN La PATROUILLE
- TEL: 06 36 55 94 91

Madame, Monsieur,

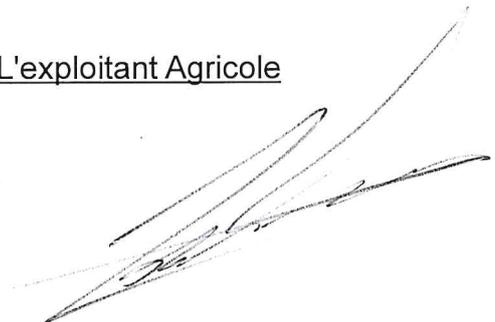
Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole



MAIRIE DE SAINT MARTIN LA PATROUILLE

PROJET DE RETENUE COLLINAIRE

A l'attention de M. Yannick LOISON

- EXPLOITATION AGRICOLE : LAPRAY Jacques Olivier
- NUMERO DE CHEPTEL : 71427004
- VOLUME D'EAU ENVISAGE : 250 m³
(Selon le nombre de bovins pris en compte)
- ADRESSE : 71460 ST HURUGE
8 Rue du Ricu
- TEL: 06 38 86 52 87

Madame, Monsieur,

Possédant une exploitation agricole limitrophe et/ou dans la commune de Saint Martin La Patrouille 71460, je soutiens le projet d'une réserve collinaire (réserve d'eau) indispensable pour abreuver nos animaux.

En effet confrontés à des étés de plus en plus chauds et secs, l'usage de cette retenue permettrait de diminuer notablement les prélèvements effectués dans les cours d'eau.

En cas d'incendie domestique ou d'exploitation agricole cette réserve d'eau serait sinon utile voire indispensable à la sécurité de tous.

Bien entendu l'utilisation de cette réserve sera utilisé en fonction d'un cahier des charges précis établi par la commune, quant au volume consommé et à la fréquence des prélèvements.

L'exploitant Agricole

